

Le cinéma au théâtre : antagonisme et complémentarité

André Roy

Numéro 182, mai-juillet 2017

Cinéma et théâtre : abattre les murs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/85563ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, A. (2017). Le cinéma au théâtre : antagonisme et complémentarité. *24 images*, (182), 4-5.



© Jean-Louis Fernandobez



© Claude Gagnon

Je suis Fassbinder, mise en scène de Stanislas Nordey et Falk Richter, Théâtre de la Colline, Paris, 2016
Le déclin de l'empire américain, mise en scène de Patrice Dubois, Espace Go, Montréal, 2017

LE CINÉMA AU THÉÂTRE : ANTAGONISME ET COMPLÉMENTARITÉ

par **André Roy**

Théâtre-cinéma, couple inséparable – mais également si concurrent ! Les premiers cinéastes viennent du monde de la scène, du vaudeville et des variétés. Georges Méliès dirigeait le théâtre Robert-Houdin ; Ernst Lubitsch était un comédien du théâtre yiddish berlinois ; Vincente Minnelli travaillait à Broadway. Et on ne compte plus les noms de cinéastes qui ont été metteurs en scène de théâtre avant d'être réalisateurs de films : S.M. Eisenstein, Max Ophuls, Luchino Visconti, Laurence Olivier, Ingmar Bergman, Rainer Werner Fassbinder, Patrice Chéreau, etc. C'est quand même un homme de théâtre qui a apporté au patrimoine cinématographique le film classé comme le plus grand de tous les temps : *Citizen Kane* d'Orson Welles. À l'inverse, rares sont les cinéastes sans expérience concrète des planches qui ont affronté le théâtre pour tenter d'abolir divisions et dichotomies entre les deux pratiques. Mais comment transmettre au théâtre les effets et les prestiges de puissance, de sidération et de terreur du cinéma ? Par exemple, Jacques Rivette et Éric Rohmer – dont on disait que leurs œuvres étaient « théâtrales » – ont avoué leur échec quand ils se sont aventurés sur une scène. Jean-Luc Godard n'y a jamais touché. Défi donc difficile à relever, dont seuls – peut-être – les gens de théâtre sont capables.

Des metteurs en scène ont adapté depuis quelques années des scénarios de films pour le théâtre. Il y a même eu foisonnement tant en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Portugal qu'au Québec : des pièces tirées des œuvres d'Ozu, Rohmer, Eustache, Visconti, Pasolini, Renoir, Cassavetes, Duras, Arcand, Mankiewicz... Les metteurs en scène comme Thomas Quillardet, Pipó Delbono, Dorian Rossel, Thomas Ostermeier, Christiane Jatahy, Stanislas Nordey, Patrice Dubois et Christian Dubois ont puisé dans les œuvres du patrimoine cinématographique. Il nous a semblé captivant de demander à des gens de théâtre de parler de leur rapport au cinéma dans leur travail. Comment l'ont-ils intégré dans leur pratique ? Mais pourquoi aujourd'hui le surgissement de ce phénomène d'adaptation ? Sommes-nous en manque de grands thèmes contemporains sur scène ? En quoi le

cinéma est-il indispensable pour enrichir le théâtre dans son exploration tant esthétique que morale du monde ? Est-il nécessaire pour renouveler les codes, les modes et les techniques du théâtre ? En quoi la position du spectateur au théâtre est-elle différente de celle du spectateur au cinéma ? Que reste-t-il de la matière cinématographique une fois revisitée par le théâtre ? Cela augmente-t-il sa richesse et sa portée ? Pour changer le regard du spectateur sur le théâtre ? Pour montrer que la scène théâtrale peut être aussi féconde, stimulante et moderne que ce que projette l'image ? Pour en abattre les murs ? Si cela se confirme – et nous n'en doutons pas – il n'y aurait plus dès lors antagonisme permanent entre cinéma et théâtre, mais complémentarité dans les allers et retours entre ces deux formes artistiques.

Cet antagonisme est né depuis longtemps dans le milieu du cinéma qui trouvait – le plus souvent avec mépris – le théâtre vieux, archaïque, imperméable aux changements alors que le cinéma était l'art du temps présent, de l'ici et maintenant, accueillant toutes les nouveautés techniques pour se renouveler. L'ère du soupçon y a souvent régné : même que tout effet théâtral au cinéma devenait coupable d'attenter à l'essence même du cinéma, que celui-ci tiendrait uniquement des images en mouvement. Comme si le cinéma, pour être considéré comme pur art autonome, total, devait tourner le dos au théâtre, n'avoir rien de commun avec lui et ne rien lui devoir. Encore plus aujourd'hui : dans l'instantanéité médiatique, la vitesse des informations et devant l'écran du téléviseur comme appareil d'auscultation du réel – et pourtant, combien occultant ! –, l'inachèvement technique attribué au théâtre prouverait son inadéquation avec le cinéma. Ce qui est faux. Toute pratique esthétique est polyvalente, et le développement de ses formes emprunte constamment aux autres pratiques créatrices. Le théâtre, comme le cinéma, subit donc la loi commune des incidences et des influences, qui le détermine ainsi et lui donne une spécificité. Il a dû – et le fait encore – chercher du côté du septième art les possibilités de sa rencontre avec le réel qui le rendrait encore et toujours indispensable.